

La route est droite, mais la pente était trop forte, pour certains !

La pression nationale venue d'en haut s'est-elle révélée trop forte pour les dirigeants de la CFDT de l'AP-HP ? Il semble malheureusement que oui !

Et une nouvelle fois, c'est non seulement l'unité syndicale de l'AP-HP **mais également la formidable attente de nos collègues qui en ont encore une fois fait les frais.**

Le 21 septembre 2015, le syndicat CFDT AP-HP a fait le choix de reprendre le chemin des négociations avec M. HIRSCH. **Pourquoi ce choix aux terribles conséquences ?**

Selon leur analyse « *politique* », l'heure était à la reprise des négociations mais en (re)partant, selon eux, sur des nouvelles bases à savoir :

- Le maintien du schéma horaire en 7 h 36.
- Le maintien de la demi-heure de repas incluse dans le temps de travail.
- La reconnaissance et la validation du temps de travail effectivement pour l'ensemble des agents.

Que répondre à toutes ses affirmations ? Tout d'abord que depuis le décret du 4 janvier 2002, **c'est le directeur d'établissement et lui seul qui fixe les horaires au sein d'un établissement hospitalier.** M. Martin HIRSCH s'engagera-t-il par écrit à laisser systématiquement les personnels choisir leur horaire de travail ?

S'agissant de la notion de « *volontariat* », quel est l'agent(e), recruté(e) en CDD ou en qualité de stagiaire, **qui osera dire non à sa hiérarchie si on lui « propose » de travailler en 7 h 30, quitte à perdre des RTT ?**

Il est d'ailleurs à noter que les personnels soignants seraient les seuls à bénéficier de cette « *dérogation* », puisque les autres agents travailleront d'office en 7 h 30 !

Les personnels administratifs, ouvriers et techniques syndiqué(e)s à la CDFT l'ont-ils bien compris ?

Comment l'AP-HP, qui a toujours refusé de remettre en place des pointeuses pour notamment valider le temps effectué au-delà des horaires de travail, pourrait-elle aujourd'hui prétendre qu'elle va prendre en charge cette question ?

« *La CFDT prend ses responsabilités !* », dites-vous, mais les personnels de l'AP-HP qui ont fait le « *siège* » à cinq reprises de l'avenue Victoria eux aussi ! **Vous avez surtout pris la responsabilité de casser une dynamique** au service de l'intransigeance d'un directeur général, trop heureux de pouvoir bénéficier d'une telle aubaine !

Ceux qui ont fait le choix de se déclarer, parfois non sans mal, grévistes en acceptant de prendre le risque de subir des retraits sur leurs « *maigres* » salaires ont également pris leurs responsabilités.

« *C'est en s'exposant que nous protégerons l'intérêt des agents* ». Non, **c'est d'abord en se fixant un cap bien précis et en portant les revendications des personnels qui vous mandatent pour être leur porte-parole !** Y compris si cela déplaît à quelques notables syndicaux bien-pensants.

En réponse à l'affirmation de nos collègues CFDT qui prétendent que « *nous sommes toujours dans l'intersyndicale* », **il serait peut-être plus démocratique de laisser les personnels de l'AP-HP en décider !**

Il est vrai que du fond de leurs bureaux Nicole Notat et François Chérèque, ex dirigeants de la CFDT, peuvent dire à leurs collègues de l'AP-HP : « **Nous sommes très très fiers de vous !** »

30 septembre 2015